

Mise en ligne du 12-11-2024 jusqu'au 12-01-2025

DELIBERATION DU BUREAU DU 04 NOVEMBRE 2024 – MORBIHAN HABITAT

Le 04/11/2024 à 16H30, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Morbihan Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président le 25/10/2024.

Membres présents : M. Marc BOUTRUCHE Mme Hortense LE PAPE M. Michel TOULMINET (vote jusqu'au point n°27 inclus) M. David ROBO (vote jusqu'au point n°13 inclus) Mme Marie-Hélène HERRY (vote à partir du point n°9) M. Pierre GUEGAN Mme Yolande HANVIC	DELIBERATION N°25.BU-2024-11-04	Groupe n° 1110
	BULEON Lotissement Saint Brigitte	Mise en location d'un domicile partagé

Suivant contrat de location signé le 15 décembre 2003, BRETAGNE SUD HABITAT devenu MORBIHAN HABITAT a donné à bail, un domicile partagé adapté à l'accueil de personnes âgées désorientées au CCAS de FORGE DE BULEON.

Le contrat concerne deux logements de type V situés au lotissement Ste Brigitte à BULEON d'une surface utile totale de 242.05 m2.

Le loyer applicable à la signature du contrat s'élevait à 3.77 € au m2 de surface utile soit 959.70 € (valeur au 1^{er} janvier 2003). Le loyer applicable à ce jour s'élève à 5.21 € au m2 de surface utile soit 1 261.81 € (valeur au 1^{er} janvier 2024).

Le loyer suivra l'évolution annuelle, déterminée par le Conseil d'Administration et les textes réglementaires.

La mairie de BULEON a donné congé dudit domicile partagé à MORBIHAN HABITAT. Le CCAS et le CLARPA se sont entendus pour mettre fin à la convention les liant au 1^{er} janvier 2025, l'association assurera par la suite le portage. La gestion est assurée par le CLARPA 56.

Le CLARPA ayant reçu l'agrément d'intermédiation locative et de gestion locative sociale auprès de la DRIHL. Il a donc été décidé de transférer ce contrat du CCAS de BULEON à l'association la CLARPA aux mêmes conditions.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, valide ce changement de gestionnaire au 1^{er} janvier 2025 et autorise le Directeur général à signer le contrat de location.



Mise en ligne du 12-11-2024 jusqu'au 12-01-2025

